Le Consul de la Confédération Suisse a l'honneur de présenter ses complimens à Son Excellence Monsieur Miguel Calmon Du Pin e Almeida Ministre Secrétaire d'Etat des relations extérieures, et n'ayant d'autre moyen légal et convenable de faire reconnaitre sa Signature a Montevideo, il prend la liberté de recourir à l'extreme obligeance de Votre Excellence pour qu'Elle ait la bonté de légaliser ma Signature sur la Pièce ci jointe expediée en conformité des ordres du Directoire Fédéral a Berne et de me la renvoyer munie de cette formalité afin de la faire passer à sa destination ou se trouvent les frères Fredy Banqueroutiers frauduleux. Le Consul de la Confédération Suisse Saisit avec empressement cette occasion pour renouveller à Votre Excellence l'assurance de sa haute considération

Rio de Janeiro le 5. Juillet 1830.

Auguste Favel

A Son Excellence
Monsieur Miguel Calmon Du Pin e Almeida
Ministre et Secretaire d'Etat des Relations extérieures
&c.a &c.a &c.a